JUIN

Bulletin d'informations

Rueil la Gadelière

2021

Ouverture de la mairie :

Lundi : de 16h à 18 h30
Jeudi: de 16h à 18 h30
Samedi : de 10h à 12 h30
Tél : 02 37 62 40 35

rueil.la.gadeliere@orange.fr
mairiederueillagadeliere.fr

Les dimanches 20 et 27 juin

À la salle polyvalente
à partir de 8h et jusqu'à 18h.

Masque obligatoire et se munir d'un stylo.

Informations principales sur le déconfinement

Mercredi 19 mai :

- couvre-feu décalé à 21h
- Ré-ouverture des commerces
- Ré-ouverture des terrasses (table de 6 personnes maxi) , commerces, cinémas, musées etc …
- Les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits

Mercredi 9 juin :

- Le couvre-feu sera repoussé à 23h
- Re-ouverture des cafés, restaurant et salles de sport

Mercredi 30 juin :

- Fin du couvre-feu
- Fin de limite de jauge dans les établissements recevant du public
- Les discothèques restent fermées.

Le port du masque reste obligatoire actuellement.

INFORMATIONS S.I.A.D.E.P.
Relevés des compteurs d'eau à partir du 7juin

Les agents du SIADEP effectueront le relevé annuel des compteurs d'eau uniquement situés à l'extérieur. Merci de laisser l'accès au compteur et de nettoyer vos regards avant le passage de l'agent.

Pour les compteurs situés à l'intérieur du domicile, il sera demandé aux abonnés d'effectuer leur relevé.

CIVILITES ENVERS LES VOISINS

Avec le retour du printemps, on sort les tondeuses, les débroussailleuses, les tronçonneuses, etc.

Pour préserver la tranquillité de chacun, veuillez utiliser les appareils susceptibles de gêner le voisinage uniquement aux horaires suivants :

les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h
les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à12h.

(préfecture d'Eure et Loir : arrêté 1052. article 3)

RESPECT DES PROPRIETES PRIVEES

Les jardins, les herbages ou les cultures sont des propriétés privées, il est interdit de vagabonder sur ces terrains aussi bien à pied, qu'à vélo ou en quad !
Ne pas laisser vos chiens en liberté, ils doivent impérativement être tenus en laisse.
Merci d'y être attentifs.

En juillet

⟹ Les réunions du Gai Jeudi pourront reprendre.

⟹ Le dimanche 4 juillet : inaugurations des terrains de pétanque et de la pommeraie.

⟹Le 14 juillet : fête nationale.